

Antoine Durandy / Jean Faivre / Louis Rolf

Sciences-Po Strasbourg

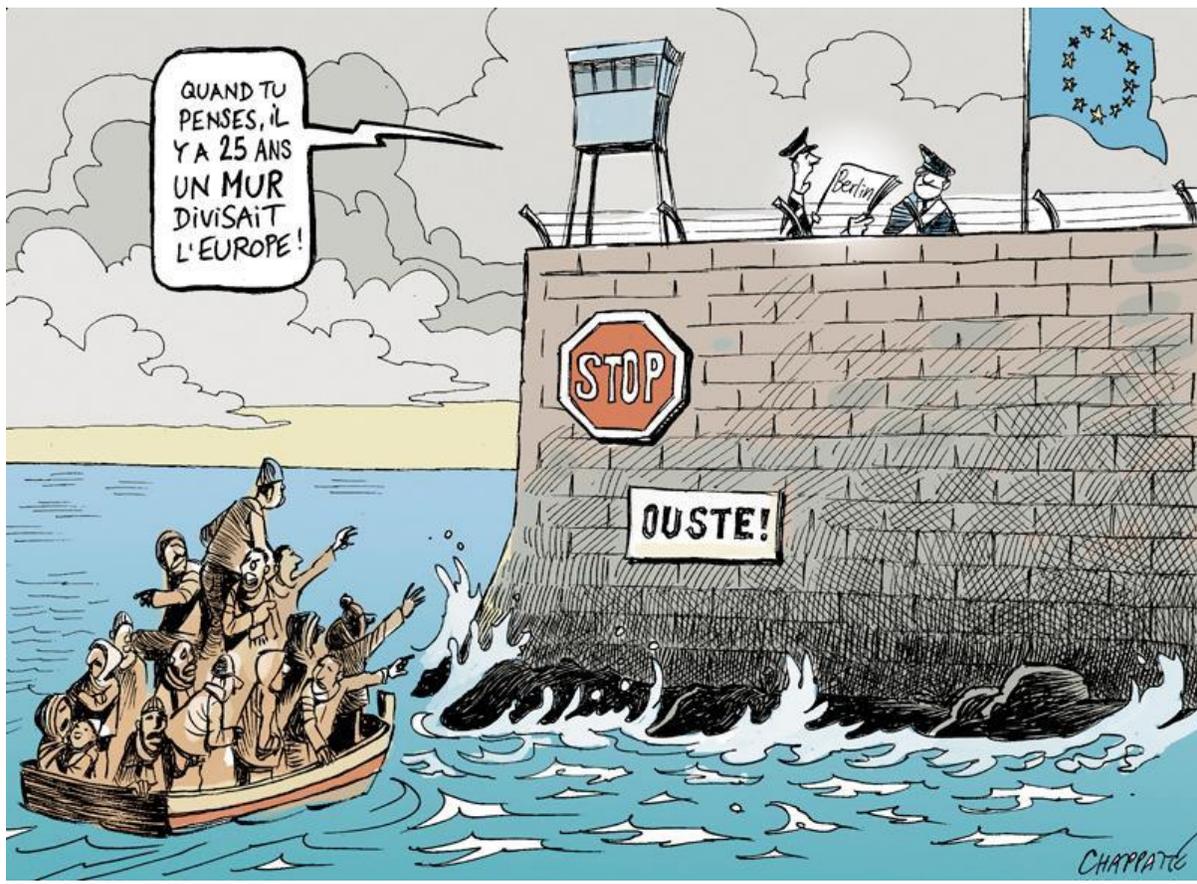
Année 2023-2024

Master : Relations internationales

Parcours : Les frontières : coopération et conflits

Sciences Po Strasbourg	
École	
de l'Université de Strasbourg	

L'Europe forteresse



Cour: Espace de voisinage

Professeur: Birte Wassenberg (Professeur des universités en histoire contemporaine, chaire Jean Monnet, Sciences-Po Strasbourg)

Sommaire

Table des matières

Introduction et méthodologie	3
A) Introduction théorique	3
B) Présentation du dossier et méthodologie	4
I) L'Europe et l'Europe forteresse des notions floues	6
A) L'Europe entre géographie / histoire / union et valeurs.....	6
B) L'Europe forteresse un terme perçu comme péjoratif pour une idée peu connue et floue	8
II) Le concept d'Europe forteresse sur le thème de l'immigration	12
A) "Europe-forteresse" contre "Europe-passoire"	12
1) Que désigne, au juste, l'Europe forteresse dans le champ immigrationnel ?.....	12
2) Un paradoxe dans l'usage du terme	13
B) La difficulté de lier le concept d'Europe-forteresse aux politiques migratoires européennes de manière objective.....	15
1) Le renforcement progressif des politiques migratoires européennes se rapproche d'une situation d'Europe-forteresse	15
2) Cependant, il est difficile à partir de quel niveau de protection on peut véritablement parler d'Europe-forteresse	17
III) L'Europe forteresse, un concept également économique.....	19
1) L'Europe forteresse face à la concurrence au sein du marché unique.....	20
2) La nécessité économique de maintenir des accords de libre-échange	21
Conclusion	24

Introduction et méthodologie

A) Introduction théorique

L'expression Europe forteresse est ancienne, certains la faisant même remonter jusqu'au concept nazi de Festung-Europa. Cependant, le concept moderne d'Europe forteresse se répand auprès du grand public à la fin des années 1980 à la suite de craintes et d'accusations venant des Etats-Unis et du Japon quant à un repli sur soi économique de la Communauté européenne dans la perspective des négociations du traité de Maastricht. Ces critiques et accusations, qui avaient déjà été formulés plus sommairement dans les années 1960, ont donné lieu à une vive campagne médiatique du président de la Commission européenne, Jacques Delors. Celui-ci, à travers sa célèbre formule « *ni une Europe forteresse, ni une Europe passoire* », niait cette volonté de repli sur soi tout en défendant un niveau adéquat de protection.

Cette opposition entre ces deux narratifs d'Europe forteresse et d'Europe passoire est une constante de l'histoire du concept d'Europe forteresse depuis lors. Cette notion a en effet beaucoup évolué. Elle avait presque disparu au tournant des années 2000 avant de réapparaître dans les années 2010, cette fois-ci sous l'angle d'une Europe forteresse dans le domaine de la migration. Enfin, la persistance des effets de la crise de 2008, la crise du Covid et l'accélération du réchauffement climatique ont entraîné la résurgence de l'idée d'une Europe forteresse économique mais cette fois-ci non plus comme une accusation mais comme un vœu de préservation des intérêts de l'Europe de sa souveraineté et de ses valeurs.

Ces différentes visions de l'Europe forteresse coexistent et sont désormais liées. Il semble également que l'opposition à l'Europe passoire soit bien toujours d'actualité. La déclaration de Jacques Attali sur le plateau de l'émission « C ce soir » du 20 septembre 2023 témoigne de ces deux points. Alors qu'il était interrogé sur les questions de la migration et des frontières, il fait de lui-même le lien avec l'aspect économique : « *Du point de vue global, l'Europe est une passoire, l'Europe est une passoire aux investissements étrangers, l'Europe est une passoire aux produits étrangers [...] l'Europe ne veut pas se protéger* ».

B) Présentation du dossier et méthodologie

Le présent dossier, rédigé dans le cadre du cours Espaces de voisinage et de la chaire Jean Monnet dirigée par notre professeur, Madame Birte Wassenberg, entend s'intéresser aux narratifs actuels autour de la notion l'Europe forteresse. Ce dossier consiste en l'analyse croisée de cinq interviews que nous avons réalisées entre janvier et février 2024.

Les personnes interrogées sont :

- Julien Odoul, député de la troisième circonscription de l'Yonne et porte-parole du Rassemblement National

- Caroline Doué, responsable des questions européennes pour Renaissance Bas-Rhin

- Michel Khneifes : chargé de mission Syrie et politique de coopération au sein de la Représentation Permanente de l'Union européenne à Beyrouth

- Justine Channac, mémorante à l'Université Catholique de Louvain et Sciences-po Strasbourg, travaillant sur les questions migratoires en Europe, plus spécifiquement sur le régime juridique de la protection temporaire en matière d'asile en Europe

- Michel Catala : Professeur d'histoire contemporaine de l'Europe au XXe siècle, directeur de l'institut d'études européennes et globales Alliance Europa, responsable du master 2 Ingénierie en projets européens et internationaux, Université de Nantes.

Le sujet de l'Europe forteresse étant particulièrement polarisateur, nous avons cherché à avoir un panel autant diversifié que le nombre d'interviewé le permettait en matière d'opinion politiques et d'occupation dans la société. Le profil de Michel Catala et son interview elle-même, se démarque de ceux des autres personnes interrogées. En effet, nous avons fait le choix d'interroger un universitaire, historien spécialiste de l'Europe de surcroît, afin d'avoir un point de vue plus neutre et descriptiviste. Là où nous nous intéressons aux narratifs sur l'Europe forteresse

développés par les autres personnes interrogées, dans le cas de Michel Catala c'est son méta-narratif sur les narratifs de l'Europe forteresse qui nous intéresse.

Nous avons fait le choix de ne pas poser exactement les mêmes questions au mot prêt à chacun, afin de pouvoir mieux rebondir sur leurs idées. Cependant, pour faciliter l'analyse croisée, tous les entretiens, à l'exception de celui de Michel Catala, ont suivi la même trame générale. Y ont été abordés les thèmes suivants : (1) la vision des interviewés sur l'Europe ; (2) leur ressenti sur la notion d'Europe forteresse ; (3) l'immigration ; (4) les traités de libre-échange et l'idée d'une Europe forteresse économique ; (5) les mesures concrètes liées à l'Europe forteresse ; (6) des visions annexes de l'Europe forteresse (ont notamment été évoqués la culture / les valeurs et la défense européenne).

Ce dossier ayant une vocation comparative nous avons choisi d'organiser notre analyse thématiquement en croisant les points de vue des interviewés. La première partie de l'analyse porte sur la vision générale des interviewés de l'Europe et de ce que représente pour eux l'Europe forteresse. Les visions plus annexes de l'Europe forteresse, notamment les questions culturelles et de défense, peu développés par nos interviewés sont incluses dans cette partie introductive, pour laisser plus de place à l'analyse des deux visions majoritaires de l'Europe forteresse qui font l'objet des deux autres parties de ce dossier. Ainsi, la deuxième partie de notre analyse porte sur les narratifs des interviewés concernant l'Europe forteresse migratoire tandis que la troisième concerne leur narratif sur l'Europe forteresse économique.

I) L'Europe et l'Europe forteresse des notions floues

A) L'Europe entre géographie / histoire / union et valeurs

L'Europe a toujours eu une définition flottante. Cette notion s'est d'abord confondue avec celle de chrétienté avant de prendre une dimension culturelle puis géographique et enfin plus récemment politique. Mais même au sens politique l'Europe peut recouvrir plusieurs réalités comme le souligne Michel Catala.

« Aujourd'hui l'Europe c'est en partie une institution, mais c'est aussi depuis le début une idée, basée sur des valeurs comme les Droits de l'Homme, l'État de Droit, la liberté de circulation »

Michel Catala

Son sens et ses limites ont toujours été flous. Qu'évoque l'Europe pour nos interviewés ? Pour une majorité d'entre eux, l'Europe est intimement associée à la vision politique décrite par Michel Catala, et à l'Union européenne. Caroline Doué est la plus explicite sur ce point, allant jusqu'à dire que l'Europe est d'abord une union.

« Pour moi l'Europe, c'est l'Union européenne, c'est avant tout une union des pays, une union pour la paix. »

Caroline Doué

Seul Julien Odoul se démarque pleinement sur ce point. Pour lui, l'Europe est avant tout un concept géographico-historique, qu'il évoque en des termes plutôt mélioratifs. Il insiste sur la nécessaire distinction avec à l'Union européenne auquel il associe une image particulièrement négative.

« Pour moi [l'Europe] c'est déjà surtout une donnée géographique et historique, c'est une culture, une civilisation, c'est aussi la coopération entre des nations libres. Elle n'est pas l'UE, CAD une entité politique et technocratique qui s'est substitué à l'idéal européen tel qu'il pouvait être penser ou rêver au sortir de la seconde guerre mondiale »

Julien Odoul

Bien que pouvant paraître au premier abord comme eurosceptique, cette déclaration semble opposer l'Union européenne actuelle à un ancien idéal européen positif datant de la fin de la Seconde Guerre mondiale. On peut peut-être voire là un point de convergence avec Caroline Doué dont la référence à une « union pour la paix » n'est pas sans rappeler les idéaux des pères de l'Europe, bien qu'elle les considère aujourd'hui atteints contrairement à monsieur Odoul.

La question des idéaux et des valeurs semble être centrale dans la perception de l'Europe des interviewés. Ainsi Justine Channac met en avant l'importance des droits fondamentaux, elle est rejointe sur ce point par Michel Khneifes qui évoque également la démocratie et la tolérance, tandis que Caroline Doué évoque également la protection de l'environnement.

« Le patrimoine culturel de l'Europe comprend un engagement favorable des droits de l'homme, de la démocratie et de la tolérance »

Michel Khneifes

Caroline Doué insiste même sur un lien existentiel entre l'Europe et ses valeurs.

« Défendre ses valeurs est l'une des principales raisons d'être de l'Europe. »

Caroline Doué

Cependant, cette question des valeurs n'est pas aussi simple qu'il peut paraître. Dans une Union à vingt-sept, riche d'encore plus de cultures, les valeurs des populations ne sont pas toujours les mêmes, les cultures locales peuvent entrer en conflit avec les valeurs de l'Union, de même des valeurs fondamentales dans certains pays peuvent être absentes dans d'autres. Ainsi Justine Channac et Julien Odoul s'interrogent par exemple sur le cas polonais.

« Qu'est-ce que la culture européenne ? A-t-on la même culture que la Pologne ? »

Justine Channac

« Une valeur très ancrée en France comme celle de la laïcité, est totalement étrangère et incongrue dans certains pays d'Europe. Par exemple en Pologne Dieu est inscrit dans la constitution. »

Julien Odoul

Cette difficulté pose une question soulevée par Michel Catala « Est-ce qu'on peut continuer à coexister dans une même union si on ne partage pas les mêmes valeurs ? ».

Pour Julien Odoul, cette diversité culturelle et de valeur empêche une Europe des valeurs. Cependant, cette diversité des valeurs est pour lui une bonne chose et chaque Etat doit préserver ces valeurs à son échelle.

« On a aussi des différences et il faut savoir les respecter, la diversité de ses identités fait aussi la richesse de l'Europe. La meilleure échelle pour défendre des valeurs, une identité, un modèle de société, c'est l'échelle nationale. »

Julien Odoul

Il apparaît ainsi finalement que la notion d'Europe n'a pas encore de définition claire et partagée, si la vision géographico-historique décline, elle est bien toujours présente. Tandis que la vision de l'Europe au sens d'un projet européen porté par l'Union européenne semble majoritaire, mais sans qu'il y ait un clair consensus sur les valeurs qui y sont associées.

B) L'Europe forteresse un terme perçu comme péjoratif pour une idée peu connue et floue

Bien que le terme d'Europe forteresse ait connu, comme nous l'avons évoqué précédemment, deux périodes de médiatisations, d'abord à la fin des années 80, puis depuis 2015, cette notion reste encore floue pour le grand public. Si certains pourraient penser qu'il serait plus connu des personnalités de droite radicale, Julien Odoul est pourtant le seul à nous expliquer ne pas en connaître l'existence avant l'interview.

« L'Europe forteresse ? Je n'ai jamais entendu ce terme »

Julien Odoul

Michel Catala nous explique qu'il y a en effet chez les partis d'extrême droite un narratif d'une Europe qui ne contrôle pas assez, d'où l'utilisation prépondérante de la nation d'Europe passoire plutôt que d'Europe forteresse.

Je pense qu'eux, leur rôle est plutôt de dénoncer une situation qu'ils [les partis d'extrême droite] jugent néfaste, et eux leur rôle va plutôt être de dénoncer une Europe passoire, avec une circulation trop importante et un manque de contrôle aux frontières. Je ne pense pas que le terme de forteresse soit un terme très vendeur politiquement pour eux.

Michel Catala

Pour monsieur Catala, le terme d'Europe forteresse dans le domaine de la migration provient plutôt de l'usage fait par les ONG et acteurs qui défendent les migrants, qui voient depuis plusieurs années les contrôles se renforcer aux frontières extérieures de l'Union et qui utilisent ce terme pour dénoncer la situation.

« Après, le terme d'Europe-forteresse est un terme caricatural, qui vise à dénoncer une situation, caricatural car c'est un terme qui dénonce, et qui a tendance à faire débat et correspond à une perception, que certains vont trouver conforme à la réalité, et d'autres vont trouver exagérée »

Michel Catala

Si la majorité des interviewés associaient l'expression d'Europe forteresse à une idée de protection et ce d'abord dans le domaine de la migration, Caroline Doué évoque elle en premier des enjeux plus géopolitiques de défense et de lutte contre le terrorisme et n'évoque la migration qu'à la forme interrogative.

« Elle [l'Europe forteresse] nous protège des guerres. De la menace du terrorisme, je me demande si l'Europe par la politique d'accueil des migrants, permet de mieux contrôler qui entre. »

Caroline Doué

A l'opposé, bien qu'il ne nie pas l'idée d'une Europe forteresse économique, Michel Khneifes évoque d'abord seulement la question migratoire. Il insiste d'ailleurs sur un usage subversif de l'expression qui servirait à certains Etats à s'opposer à la politique migratoire de l'Union.

« La notion de "forteresse européenne" fait référence à la manière dont l'Europe gère ses frontières et ses immigrants, ainsi qu'aux attitudes et stéréotypes à l'égard des migrants. Le

concept est fortement lié à la crise migratoire que l'UE a connue, et plusieurs pays de l'UE l'utilisent actuellement pour remettre en question certaines politiques migratoires de l'UE »

Michel Khneifes

Michel Khneifes développe donc ici une vision négative de l'Europe forteresse. Il est rejoint dans cette vision négative par Justine Channac, à ceci près que celle-ci considère l'Europe forteresse comme une réalité de la politique européenne qui ne protège pas l'Europe mais menace les migrants. Elle utilise l'expression d'Europe forteresse dans la perspective dénonciatrice évoquée par Michel Catala. Pour elle l'Europe forteresse c'est :

« Le fait de refermer l'Europe sur elle-même, le refus d'accueillir des migrants venant du Moyen Orient ou d'Afrique. Mise en lien avec la montée du populisme. Difficile de dire que l'Europe est autre chose qu'une forteresse. »

Justine Channac

Ces narratifs négatifs sur le terme d'Europe forteresse sont suffisamment ancrés pour que, même Caroline Doué, qui y est pourtant favorable et Julien Odoul qui dit ne pas connaître l'expression, admettent s'interroger sur le caractère péjoratif de l'expression. Le mot forteresse en particulier semble les déranger. Ainsi Caroline Doué s'inquiète de sa connotation.

« Je ne sais pas si le terme forteresse est le meilleur car ça évoque le repli sur soi. »

Caroline Doué

Julien Odoul trouve quant à lui le terme trop pessimiste sur la situation migratoire, le problème n'est pour lui pas que l'Europe soit en état de siège, mais plutôt les politiques immigrationnistes de la Commission européenne.

« L'expression Europe forteresse sous-entendrait que l'Europe est assiégée. Or l'Europe n'est pas assiégée. Si elle connaît aujourd'hui une immigration massive depuis une vingtaine d'années, c'est qu'il y a des politiques qui font de l'immigration un projet européen »

Julien Odoul

Il va encore plus loin, s'inscrivant parfaitement dans la rhétorique de l'Europe passoire évoquée par Michel Catala, en niant la volonté protectrice de l'Union tant sur le plan migratoire qu'économique.

« L'Union européenne ne veut pas se protéger »

Julien Odoul

Ainsi, l'Europe forteresse reste une notion floue dont les domaines ne sont pas clairs et dont le caractère protecteur semble remis en cause à droite comme à gauche. La connotation de l'expression semble par ailleurs rester invariablement négative que ce soit auprès de ses promoteurs ou de ses détracteurs.

II) Le concept d'Europe forteresse sur le thème de l'immigration

A) "Europe-forteresse" contre "Europe-passoire"

1) Que désigne, au juste, l'Europe forteresse dans le champ immigrationnel ?

L'Europe forteresse est un terme qui est une transcription presque exacte du terme de *Festung Europa* tel qu'utilisé par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, Michel Catala nous rappelle que le terme est polysémique, et que son emploi particulier à un moment de l'histoire ne signifie pas forcément un partage de valeurs.

« On peut utiliser un certain vocabulaire, mais qui doit être replacé dans son contexte, sa période, son idéologie, et ce n'est pas parce qu'on récupère un mot qu'on récupère les idées qui sont derrière. [...] Ce n'est pas parce qu'une idée est promue à une certaine époque par certaines personnes qu'elle ne peut pas l'être par d'autres sous d'autres formes à une autre période. »

Michel Catala

En effet, le parti national-socialiste utilisait ce terme dans un contexte de Guerre Mondiale, pour répandre l'idée qu'ils défendaient l'Europe contre des adversaires qu'ils n'hésitaient pas à qualifier avec des termes particulièrement racistes, comme le "judéo-bolchevisme" ou les puissances anglo-saxonnes "négrifiées" en raison de son Empire colonial pour la Grande-Bretagne et de sa forte minorité noire pour les Etats-Unis. Aujourd'hui, les qualificatifs de ce genre sont complètement absents des documents de l'Union Européenne et de ses efforts de communication.

L'Europe forteresse est donc un tout autre concept que la *Festung Europa*. On pourrait dire qu'il s'agit d'un concept décrivant d'abord et avant tout une frontière européenne plus ou moins fermée pour des raisons diverses, et d'abord et avant tout pour un but protecteur. Et que ce concept s'applique surtout au thème de l'immigration, où de nombreux discours politiques parlent d'invasions, de hordes de migrants, de grand remplacement, même si les faits sur lesquels ses

discours s'appuient ne correspondent pas toujours aux mots employés. Cependant, cette définition n'est qu'une parmi d'autres. On pourrait dire que l'Europe forteresse n'est rien d'autre qu'une idée, la perception d'une frontière fermée indépendamment de sa véritable fermeture. C'est par exemple la position de M. Catala, qui considère qu'il "correspond à une perception" plus qu'à une observation de la réalité. Selon lui, le concept d'Europe forteresse est un slogan placé sur une situation dont l'interprétation peut être très diverse. Et en effet, d'après les interviewés, il peut aller de la simple "manière dont l'Europe gère ses frontières et ses immigrants", attitudes, stéréotypes et problèmes liés à la question compris d'après Michel Kneifes, à un "fait de refermer l'Europe sur elle-même et de refuser les migrants venant du Moyen-Orient ou d'Afrique" pour Justine Channac. L'un comme l'autre considère la "forteresse Europe" comme un état de fait, pour des raisons différentes. En revanche, une autre partie des interviewés considèrent que l'Europe forteresse, en tout cas sur le thème de l'immigration, n'existe pas : Julien Odoul, par exemple, considère que "l'expression d'Europe-forteresse sous-entend que l'Europe est assiégée", ce qui selon lui n'est pas le cas aujourd'hui. Cependant, il lie lui aussi le concept à l'immigration en enchaînant immédiatement sur la réflexion que le terme est lié à l'immigration, qui est selon lui un "projet européen".

2) Un paradoxe dans l'usage du terme

Le terme d'Europe-forteresse est souvent associé à l'extrême-droite ou la droite anti-immigration, or d'après Michel Catala c'est tout le contraire : "leur rôle va plutôt être de dénoncer une Europe passoire, avec une circulation trop importante et un manque de contrôle aux frontières". D'après M. Catala, l'usage du terme est en effet presque absent du débat à droite, entre autres car le terme ne serait pas "politiquement vendeur". En revanche, il dit que le terme se retrouve bien plus à gauche, car il sert à dénoncer une situation perçue comme trop fermée et anti-immigration. Les partisans d'une Europe plus ouverte, et plus particulièrement les soutiens de l'action des ONG en Méditerranée, utilisent souvent le terme car il représente pour eux un état de fait. Ainsi, Mme Channac mentionne qu'elle travaille sur "les conséquences de l'Europe forteresse sur les migrations", en présentant ce concept comme une doctrine ou une politique mise en place par l'Union Européenne. Cet usage du terme comme d'une véritable idée poursuivie par l'Union Européenne ou ses institutions ne correspond pas du tout à l'analyse qu'en livre Michel Catala :

« Le terme d'Europe-forteresse est un terme caricatural, qui vise à dénoncer une situation »

Michel Catala

Selon lui, l'idée est de dénoncer et de créer un débat, alors que Mme Channac, expérimentée sur le sujet, l'utilise de manière franche et sans le présenter comme une satire de la situation actuelle, mais comme la situation elle-même. Pour autant, M. Odoul, politicien qui s'est régulièrement exprimé sur le sujet, rejette l'emploi du terme : pour lui, "l'Europe n'est pas une forteresse et n'est pas appelée à l'être".

A l'opposé, d'après Michel Catala, on retrouve plus à droite et à l'extrême-droite l'idée d'une "Europe passoire", qui laisserait rentrer les migrants sans aucune forme de contrôle. Les interviewés ont ainsi pu s'exprimer sur leur ressenti par rapport à l'emploi de cette expression par Jacques Attali récemment, et les réactions ont été diverses : par exemple, Mme Channac parle de "criminalisation de l'action des ONG en Méditerranée" et dit qu'au contraire "l'Europe se ferme de plus en plus". Cette interprétation n'est pas partagée par tout le monde :

« L'Union Européenne, dans sa construction comme dans son action, est une Europe-passoire »

Julien Odoul

Cela correspond parfaitement à l'analyse émise par M. Catala, qui refuse cependant d'être qualifié d'expert des discours d'extrême-droite : " Je ne suis pas spécialiste exactement du discours de l'extrême-droite sur ce sujet, et surtout selon les pays les termes peuvent être différents". Cependant, la manière dont il présente le discours de l'extrême-droite est illustrée dans la position de M. Odoul :

« C'est la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, c'est la négation de l'identité européenne et même la promotion d'idéologies comme l'islamisme au sein même des institutions européennes, c'est la volonté de s'élargir à outrance hors du continent et des limites historiques de l'Europe. Il n'y a pas de forteresse, il n'y a que des ouvertures, des autoroutes, des portes ouvertes. »

Julien Odoul

En effet, d'après M. Catala, l'extrême-droite tend plutôt à dénoncer une trop grande ouverture, qui accepterait tout et n'importe quoi, avec une circulation trop importante, trop peu de protection et un dogme libre-échangiste qui condamnerait l'identité européenne à terme.

B) La difficulté de lier le concept d'Europe-forteresse aux politiques migratoires européennes de manière objective

1) Le renforcement progressif des politiques migratoires européennes se rapproche d'une situation d'Europe-forteresse

Depuis la signature des accords de Schengen en 1995, les pays-membres de l'espace Schengen ont dû, petit à petit, mettre en place une politique migratoire commune, qui au fil des années est devenue de plus en plus restrictive en raison des tensions politiques internes dans les pays constitutifs de l'espace Schengen. Dès le début, d'après M. Catala, on trouve la question de l'intensité des contrôles aux frontières, qui auraient tendu au fil du temps à devenir de plus en plus restrictifs.

« A partir du moment où on communautarise, où on met en commun les contrôles aux frontières extérieures, se pose la question du degré d'intensité d'ouverture ou de fermeture de ces frontières, et donc par la même, très vite apparaît, dès le milieu des années 80, dès la signature des accords de Schengen, la peur, notamment de la part des ONG et des acteurs qui soutiennent et aident les migrants, la peur de contrôles renforcés et d'une difficulté plus grande pour rentrer dans les pays européens »

Michel Catala

Cette tendance à la fermeture inévitablement va atteindre un niveau représentant une situation d'Europe forteresse, et les acteurs défendant l'idée d'accueillir des migrants constatent bien ce processus de renfermement.

« L'Europe se ferme de plus en plus, elle externalise la gestion des flux migratoire et de ses frontières, par exemple avec l'accords en 2016 avec la Turquie qui s'est traduit par une baisse du nombre d'arrivée. Même principe avec la Tunisie en 2022, au Maroc ou encore l'accord

entre la Libye et l'Italie sur les questions migratoires. L'Europe fait tout pour se fermer et réduire les arrivées. En Mer Med les ONG sont vues comme faisant de l'appel d'air, on observe un discours de criminalisation des activités par les gouvernements, notamment italien. ça n'empêche cependant pas les migrants de rentrer. »

Justine Channac

Cette position s'accompagne d'une vision négative de l'agence Frontex, considérant que ses actions contreviennent aux valeurs de l'Europe. Mme Channac, par exemple, parle de "militarisation" de l'agence.

"Cette agence est souvent pointée du doigt pour le non-respect des droits fondamentaux et par ses pratiques de refoulement."

Justine Channac

Cependant, Mme Channac ne considère pas l'existence même de l'agence comme contraire aux valeurs de l'Europe, elle exprime juste le constat que Frontex a évolué en-dehors de son rôle initial, celui de la coordination des polices aux frontières des Etats-membres, pour agir de plus en plus en son nom propre contre les migrants essayant d'entrer en Europe. Mais alors que Mme Channac exprime une nette désapprobation de l'action de l'agence, d'autres interviewés eux sont plutôt d'accords avec son action, ou en tout cas ne la considèrent pas forcément comme négative. Chez les interviewés n'exprimant pas un avis, il y a une tendance à poser la question du choix qui doit être fait entre respect des droits humains et respect de la souveraineté des Etats-membres sur leur frontière. Cependant, il faut noter la confusion chez tous les intervenants des migrants légaux avec visas et permis de séjour et/ou de travail et des migrants illégaux, qui sont souvent recueillis par les ONG ou Frontex. Les intervenants sous-entendent souvent dans leurs paroles l'idée que les migrants illégaux n'ont pas la légitimité pour prétendre passer la frontière.

« L'engagement de l'UE à utiliser la technologie pour sécuriser ses frontières est démontré par FRONTEX, mais l'efficacité de ces mesures révèle aussi des défis liés à l'équilibre entre la sécurité et les droits humains, en particulier lors des crises migratoires que l'UE a connues. »

Michel Khneifes

"Cette agence a-t-elle un rôle humanitaire ou reconduit-elle les migrants aux frontières ?"

Caroline Doué

“L’action de Frontex est une action biaisée puisque Frontex n’est pas un mur protecteur. Ce n’est pas une agence qui ramène les bateaux à leurs pays d’origine. Malheureusement dans les faits il s’agit d’une agence d’accueil qui ramène les bateaux de migrants sur les côtes européennes.”

Julien Odoul

2) Cependant, il est difficile à partir de quel niveau de protection on peut véritablement parler d’Europe-forteresse

A quel niveau peut-on vraiment parler d’Europe forteresse ? Est-ce quand la frontière est complètement fermée et qu’il n’est plus possible d’y rentrer, ou est-ce seulement à partir d’un certain niveau de difficulté à passer la frontière ? Les intervenants ont des avis divers sur la question, et M. Catala exprime bien cette difficulté à définir à quel niveau exactement de protection de la frontière on peut parler d’une Europe forteresse.

“Si vous considérez que c’est une Europe-forteresse qu’on met en place, quelqu’un pourrait venir vous dire « mais c’est quoi une forteresse, c’est des barbelés, c’est des murs, c’est des contraintes, etc ». Mais on en est pas là partout, ni dans tous les Etats-membres. Donc je pense que c’est un concept qui est difficile à utiliser, parce qu’il est éminemment politique, donc attention à son utilisation. Mais là c’est peut-être l’historien en moi qui veut prudence, d’autres vous diront qu’il faut employer des mots plus forts, y compris ceux d’Europe forteresse.”

Michel Catala

On peut également constater que les acteurs ne sont pas d’accord pour dire si la situation actuelle représente une forme d’Europe forteresse ou non. Mme Channac, par exemple, “ Difficile de dire que l’Europe est autre chose qu’une forteresse”, alors que M. Odoul exprime un avis contraire, en disant que par sa construction, l’Union Européenne “est plus une Europe passoire qu’une Europe forteresse”. Des intervenants moins politiques comme M. Khneifes considère que la “forteresse Europe” est simplement la politique migratoire de l’Union Européenne, qui chercherait par là à se protéger de crises migratoires comme celle de 2015. En définitive, il apparaît chez les intervenants, indépendamment de l’état de la politique migratoire européenne, que tous partagent un constat : l’Europe veut se protéger et, si elle n’est pas forcément déjà au stade de

forteresse Europe, elle cherche à l'atteindre pour se mettre à l'abri de migrations plus ou moins voulues. M. Catala tempère tout de même l'idée que la forteresse Europe serait un concept absolu. Pour lui, c'est plus un concept à géométrie variable en fonction des migrations plus ou moins acceptées.

“Jusqu'à présent, deux courants migratoires (vers l'Europe) existent, un qui vient de l'Est un qui vient du Sud, et il y a peut-être des traitements différents de ces deux courants migratoires à cause de l'origine de ces migrants. Forcément, on voit bien que l'on accepte l'immigration venue d'Ukraine ou de Russie alors qu'on se défend contre une immigration venue du Sud qui est musulmane, qui est de couleur etc. Il y a clairement un choix, certains diraient raciste d'autres diraient culturel ou autre, qui fait que certains pays veulent choisir leurs migrants, en acceptent certains et en rejettent d'autres.”

Michel Catala

Si l'interprétation des deux courants n'est pas exprimée par les autres interviewés, plusieurs partagent cependant le constat d'une immigration à deux vitesses.

“L'Ukraine n'est pas dans l'UE et l'UE s'est toutefois ouverte, alors que pour les syriens il n'y a pas eu la même réactivité. L'Ukraine et la Syrie sont tous deux des pays tiers, donc au même niveau, mais les Ukrainiens sont des Européens, donc plus proches culturellement d'autres pays de l'UE. De plus les question religieuses et culturelles ont joué dans l'activation de cette protection temporaire.”

Justine Channac

“Certains pays européens ont renforcé leurs frontières extérieures et adapté les politiques pour un accueil des réfugiés ukrainiens, ce qui a eu un impact sur les routes migratoires et les perceptions des réfugiés. Cette invasion a démontré la nécessité pour l'UE d'avoir une approche cohérente en matière de gestion des frontières et de réponses humanitaires.”

Michel Khneifes

III) L'Europe forteresse, un concept également économique

Si l'expression "Europe forteresse" suscite un débat souvent polarisé sur la question migratoire, elle s'inscrit aussi dans une notion économique. Originellement, rappelle M. Catala, cette notion exprimait la crainte des pays partenaires de la CEE, États-Unis avant tout, dans les années 1960, puis surtout dans les années 1980 d'un protectionnisme du marché européen. En effet, la peur de la mise en place d'une barrières douanières importantes et autres mesures économiques entravant le libre échange était importantes aux États-Unis à l'heure où le marché commun européen prenait forme. Toutefois, l'Europe ne s'est que peu inscrite dans ce narratif protectionniste a choisi plutôt l'ouverture au commerce international, faisant ainsi du marché européen le premier marché mondial. Ce n'est que dans les années 2000, en particulier après la crise de 2008, que le terme « Europe forteresse » a retrouvé un caractère économique. La contraction de l'économie mondiale, les difficultés de prêt pour certains pays et les conséquences liées ont vu un retour d'une forme de protectionnisme, d'autant plus qu'en Europe la faute de cette crise était uniquement américaine. En règle générale les réflexes protectionnistes ont eu lieu lors de la contraction d'une économie dans un contexte économique conjoncturel incertain. Les États-Unis depuis le début des années 2000 ont réaffirmé leurs politiques protectionnistes, sous Obama comme sous Trump.

Ainsi, dans le cadre du champ économique de l'Europe forteresse, le panel convoqué a exprimé une variété intéressante de points de vue, allant d'un rejet de l'Europe forteresse économique pour favoriser une approche nationale, à une prudence vis-à-vis des conséquences économiques d'un tel protectionnisme

1) L'Europe forteresse face à la concurrence au sein du marché unique

Dès lors, pour le député Julien Odoul, l'Europe forteresse en matière économique n'existe tout simplement pas. En effet, pour le député Rassemblement National, l'échelle pertinente pour mettre en place des mesures protectionnistes reste avant tout l'échelle nationale. De fait, aucune de ces mesures ne peut être mise en place à l'échelle européenne puisque à cette même échelle il existe déjà une concurrence entre les acteurs économiques. L'exemple le plus parlant reste le « plombier polonais », mais les questions de *dumping* fiscal, social restent importantes et demeurent comme un obstacle à l'établissement de mesures protectionnistes en Europe. Ainsi, ces mesures devraient avant tout être prises au niveau national.

« Pour qu'il y est protection, il faut une unité en tout cas une appartenance commune affirmée. Le protectionnisme est possible au sein d'un État Nation, il est beaucoup plus compliqué tant dans le domaine économique que migratoire, au sein d'un espace qui s'est élargie, n'a pas de tête politique et à plusieurs têtes politiques »

Julien Odoul

Paradoxalement pour le député Julien Odoul, si la raison pour laquelle l'UE ne peut pas établir de mesures protectionnistes est l'absence d'unité du marché européen ou du moins l'absence d'intégration forte comme sur un marché national, il ne souhaite pas non plus que ce marché soit plus intégré et plaide au contraire pour que les États défendent avant tout leurs intérêts économiques. Toutefois, un protectionnisme au sein du marché commun remettrait en cause l'idée même d'un marché commun. De plus, ici la logique d'intégration européenne, entendue au sein de la zone de libre-échange, est remise en cause par une approche régionale du commerce. En effet, le député du Rassemblement National favoriserait l'échange en zones géographiques proches et non pas au sein du marché commun. Par exemple, une zone d'échange entre la péninsule ibérique et le sud de l'Europe serait favorisée, au détriment d'un échange commercial entre le Portugal et la Lituanie par exemple.

« L'important c'est de garantir nos intérêts à l'intérieur du marché, si ce n'est pas le cas de le renégocier. Par exemple le marché européen de l'électricité, on voit bien que l'Espagne et le

Portugal, tout en restant dans l'UE, protègent leurs intérêts et s'affranchissent de certaines règles contraignantes »

Julien Odoul

La question des accords de libre-échange amène inévitablement à la question de la concurrence déloyale. En effet, pour le député Julien Odoul, les accords commerciaux passés entre l'UE et des pays tiers, comme la Canada ou la Nouvelle Zélande en matière d'agriculture notamment, impliquent une concurrence déloyale vis-à-vis du respect des normes européennes. Ces accords permettraient d'importer des produits étrangers sans que ces derniers ne respectent les normes européennes que les producteurs européens doivent respecter. Ces produits étrangers seraient alors moins chers du fait de l'absence de respect et normes et constituerait une concurrence déloyale organisée par l'UE. Dans ce cadre de concurrence, le député préconise le retrait de ces traités ou du moins leur renégociation.

2) La nécessité économique de maintenir des accords de libre-échange

Sur l'affirmation de Jacques Attali qualifiant l'Europe de « passoire », la députée Renaissance Caroline Doué ne répond pas à la négative mais argumente sur le fait que l'Europe doit mettre en place un rapport de force économique vis-à-vis des pays tiers, notamment sur les accords de libre-échange. Ce rapport de force économique passe par une conditionnalité que le produit importé respecte les normes européennes que les producteurs européens doivent respecter. Dans une application plus concrète de cette sécurité économique et ce rapport de force, la députée illustre son propos par le *Chips Act* de la Commission Européenne qui vise à répondre à la pénurie de semi-conducteurs en Europe en favorisant l'installation et le développement d'une industrie capable de produire ces puces sur le sol européen, dans le but de sécuriser l'approvisionnement.

« En matière de sécurité sur les composants électroniques, pour lesquels on dépend des économies asiatiques, on a besoin d'être plus souverain. Il y a un projet d'un european chips act, porté par la Commission européenne pour renforcer notre indépendance »

Caroline Doué

Contrairement à son collègue le député Rassemblement National, Julien Odoul, la responsable Europe pour Renaissance Bas-Rhin Caroline Doué ne souhaite pas sortir des accords de libre-échange, arguant que dans une économie mondialisée il est impossible de se défaire de ces accords commerciaux. Néanmoins, maintenir ces accords commerciaux ne signifie pas de pas ne pas imposer le respect des normes sociales et environnementales de l'UE. Ainsi, l'approche de madame Doué s'inscrit dans le cadre multilatéral libéral, favorable au commerce international mais devant la concurrence déloyale, est forcée d'admettre un nécessaire respect des normes européennes dans les relations commerciales avec des pays tiers.

« C'est impossible de quitter les accords de libre-échange dans le monde globalisé actuel. Cependant il faut les revoir. Notamment sur les normes sociales et économiques. Il faut essayer de peser, d'imposer nos valeurs y compris en termes de droits humains. »

Caroline Doué

Pour Michel Khneifes, la notion d'Europe forteresse, si elle est liée aux questions migratoires, s'inscrit également dans un champ économique mais reste néanmoins liée à la migration. L'Europe forteresse affectant l'entrée des migrants sur le territoire européen, elle affecte nécessairement les conditions de travail et la présence de migrants économiques dans le marché de l'emploi. D'un côté les migrants représentent une force de travail pour des pays en manque de main d'œuvre comme l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne. Mais d'un autre côté, la concurrence sur le marché du travail de ces personnes migrantes comprime les salaires et les tirent vers le bas.

“L'Europe-forteresse affecte aussi les gestions des migrations qui ont un impact direct sur le marché du travail, les services sociaux et la stabilité économique de l'UE. Les migrants contribuent à l'économie en comblant les pénuries de main- d'œuvre, et en stimulant la croissance économique.”

Michel Khneifes

Venant à la question des accords de libre-échange conclus entre l'UE et les pays tiers, Michel Khneifes se rapproche de la position de la députée Caroline Doué, en ne mentionnant que les aspects bénéfiques de ces accords sur le commerce international et sur la croissance économique européenne. Toutefois, il ne mentionne pas les critiques faites sur le respect des

normes européennes par les pays tiers dans le cadre de ces accords, comme l'a fait Caroline Doué. Néanmoins, s'il ne mentionne pas ces aspects négatifs, il admet qu'une Europe forteresse économique pourrait permettre de protéger des secteurs industriels et permettre une autonomie stratégique

“La création d'une forteresse économique en Europe pourrait amener des points positifs et négatifs. Elle pourrait protéger certaines industries et renforcer l'autonomie stratégique, mais elle doit être gérée de façon à éviter des conséquences économiques. La vision de l'UE devrait donner priorité à la croissance durable, à l'innovation et à la coopération tout en préservant ses intérêts économiques”

Michel Khneifes

Sur la question de la guerre en Ukraine, Michel Khneifes est le seul à avoir abordé l'aspect économique de cette guerre en soulevant la prise de conscience européenne quant à la dépendance de certains pays de l'UE vis-à-vis de la Russie, notamment en matière énergétique.

En somme, si comme M. Catala l'a mentionné, l'Europe forteresse économique était avant tout une crainte des pays tiers de voir un protectionnisme européen après la création du marché commun dans les années 1960 puis surtout dans les années 1980, c'est bien aujourd'hui la volonté d'européenne de se protéger contre ce qui apparaît comme étant une concurrence déloyale qui incarne l'Europe forteresse économique. En passant d'un point de vue plus nationaliste du député Julien Odoul qui ne conçoit le protectionnisme qu'à une échelle nationale, et donc un protectionnisme même au sein de l'UE avec une remise en question des accords de libre-échange, à une vision plus européenne du sujet économique, incarnée par Caroline Doué et Michel Khneifes, le panel s'accorde plus ou moins sur la nécessité d'adapter les accords de libre-échange aux réalités des différences de normes chez les pays tiers.

Conclusion

Cette analyse croisée ne peut que nous amener à constater que, soixante ans après sa création et prêt de 40 après sa popularisation, la notion d'Europe forteresse est non seulement toujours d'actualité, mais également l'objet de narratifs contraires à travers la société. L'Europe forteresse est une réalité pour certains, une simple chimère pour d'autre. Elle peut être souhaitée ou crainte et même parfois être renvoyé comme un concept impropre car renvoyant à des thèmes perçus comme nationaux. Si la thématique migratoire semble avoir supplanter la thématique économique, cette dernière reste bien présente et les nouveaux enjeux environnementaux et de souverainetés lui redonne même de l'importance.

Il est bien sûr vrai qu'une analyse se limitant à l'étude des déclarations de cinq personnes seulement ne saurait être représentative de l'ensemble de la société française et encore moins européenne, malgré la diversité de leurs profils. C'est pourquoi cette analyse ne nous permet pas de prendre position sur la question de l'Europe forteresse. Cependant, la conclusion de la multiplicité des narratifs ne pourrait que se confirmer par l'ajout de nouvelles perspectives.

Alors que les crises s'enchainent pour l'Europe, entre les afflux migratoires, le covid, la guerre en Ukraine et l'inflation, les prochaines élections européennes et la nomination de la nouvelle Commission auront sans doute un impact décisif sur les politiques européennes liées aux thématiques de l'Europe forteresse. Cela amènera nécessairement à une évolution des narratifs sur l'Europe forteresse à moyen terme. Une nouvelle étude sera alors particulièrement intéressante à mener.